



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

FLASH INFO → →

Paris, le 14 mars 2014

Compte-rendu de la réunion Relevé de conclusions sur la méthode et le calendrier du volet Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations du 12 mars 2014

La Ministre, Marylise Lebranchu a ouvert la séance de travail en répétant qu'elle souhaitait rénover en profondeur la Fonction publique et le statut en particulier pour en assurer la pérennité. Elle a également évoqué ses propos tenus dans le journal le Parisien le 10 mars dernier en les confirmant.

Elle a rappelé qu'elle était satisfaite de la volonté des organisations syndicales de travailler sur l'ensemble des thèmes proposés.

Elle a poursuivi rappelant la nécessaire gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences pour assurer un égal accès des citoyens au service public.

Elle a ajouté que plusieurs mesures seraient évoquées mais qu'à ce stade rien n'est arbitré.

Comme d'habitude depuis quelques mois avec ce gouvernement, elle a évoqué les prétendues nécessaires contreparties que chacun devrait apporter dans la négociation.

Enfin, elle a clairement indiqué que les différentes pistes proposées seraient in fine étudiées par le conseil stratégique de la dépense publique fixant ainsi ses objectifs en totale adéquation avec ceux inscrits dans le courrier du premier Ministre à Force Ouvrière récemment.

A l'issue de cette déclaration, FO a rappelé avec fermeté ses revendications dans sa déclaration liminaire.

Les autres organisations syndicales ont été bien plus effacées (excepté Solidaires). On ressent nettement que la campagne des élections municipales à venir calme les ardeurs et revendications de certains. D'autres officialisent leur soutien au gouvernement en accompagnant sans état d'âme les propositions de la Ministre.

Après le tour de table des organisations syndicales, un débat animé s'est poursuivi sur le relevé de décisions. FO a été en pointe sur la contestation indiquant que l'agencement des séquences était incompatible avec une véritable refonte et revalorisation de la structure de la Fonction publique et de la construction cohérente de la grille indiciaire.

La Directrice de la DGAFP a inlassablement continué à expliquer que les séquences n'étaient pas étanches entre elles, alors même que le calendrier de « négociations » distingue sans ambiguïté les temps de discussions différents par séquences.

Comble de tout cela, la Ministre elle-même annonce qu'il y aura, à l'issue des négociations, des protocoles d'accord différents suivant les séquences.

Force Ouvrière a rappelé son opposition à ce relevé de décisions. Nous avons exigé qu'il soit précisé que ce relevé était porté par le seul gouvernement et en aucun cas pas les organisations syndicales. Pour FO, c'est une décision unilatérale du gouvernement.

La ministre a indiqué qu'elle apporterait cette précision en entête du document.

Après 3 heures de débat, et de multiples prises de parole, alors que nous n'étions qu'à la page 1 du document, la CGT a proposé d'arrêter la réunion, alors même qu'elle n'avait apporté quasiment aucune revendication sur le document.

La CGT a demandé à la Ministre d'envoyer un nouveau document prenant en compte les demandes des syndicats et que chaque organisation puisse apporter des contributions écrites au relevé.

La ministre engluait dans ce long débat a accepté immédiatement cette porte de sortie proposant même une réunion supplémentaire pour valider le futur relevé modifié.

FO a rappelé qu'elle n'apporterait aucun amendement écrit à un projet étant de la seule responsabilité du gouvernement et dont elle ne partageait absolument pas la philosophie. En revanche, nous avons indiqué que nous commenterons le futur relevé et que nous rappellerons nos revendications.

A ce stade, les futures discussions devraient nous entraîner vers une réforme RH (Ressources Humaines) à l'opposé des revendications de Force Ouvrière. Cela avec tous les risques connus : fusions de corps, interministérialité, rapprochement des 3 versants de la Fonction publique et déconcentration de la gestion.

Les carrières et la rémunération des fonctionnaires ne peuvent se satisfaire d'une réforme RH.

L'attractivité de la Fonction publique et la carrière des agents ont un prix, le gouvernement doit se donner les moyens d'y arriver.

Premier temps fort pour nous faire entendre : le 18 mars 2014.

A l'appel de la Confédération FO, ensemble public-privé combattons cette politique aveugle d'austérité qui tous les jours sacrifie un peu plus la Fonction Publique et ses agents au dogme du Pacte européen de stabilité !

